

Le SAJE propose

- **des permanences juridiques** gratuites et confidentielles pour les personnes titulaires d'un livret N ou F ou pour les personnes à l'aide d'urgence
- **une information, des conseils et une représentation juridique** dans la procédure d'asile et les conditions de séjours en Suisse pour ses bénéficiaires
- **une plateforme d'information et de formation sur le droit d'asile** à destination du grand public

Coordonnées

SAJE - Lausanne
Rue Enning 4, CP 7359
1002 Lausanne

Tél.: 021 351 25 51
Fax 021 351 25 52
info@saje-vaud.ch

SAJE - Yverdon-les-Bains
Quai de la Thièle 3, CP 498
1400 Yverdon-les-Bains

Tél.: 079 928 03 05
Fax 024 420 30 64
yverdon@saje-vaud.ch

Le SAJE, un projet de l'Entraide Protestante Suisse (EPER)

Fondée en 1946, l'EPER est l'œuvre d'entraide de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS). Elle s'engage en faveur d'un monde plus humain et plus juste. L'EPER fournit une aide à la survie et une aide d'urgence. Elle contribue à réduire les causes de la faim, de l'injustice et de la misère. Son aide est apportée sans distinction culturelle, ethnique ou religieuse. A l'étranger, l'EPER gère 180 projets dans plus de 35 pays. En Suisse, elle gère cinq bureaux régionaux et un secrétariat romand pour un total de plus de 40 projets. Les axes principaux du travail en Suisse sont l'intégration sociale et la défense des droits des personnes socialement défavorisées.

Avec le soutien et la collaboration :

ARAVOH

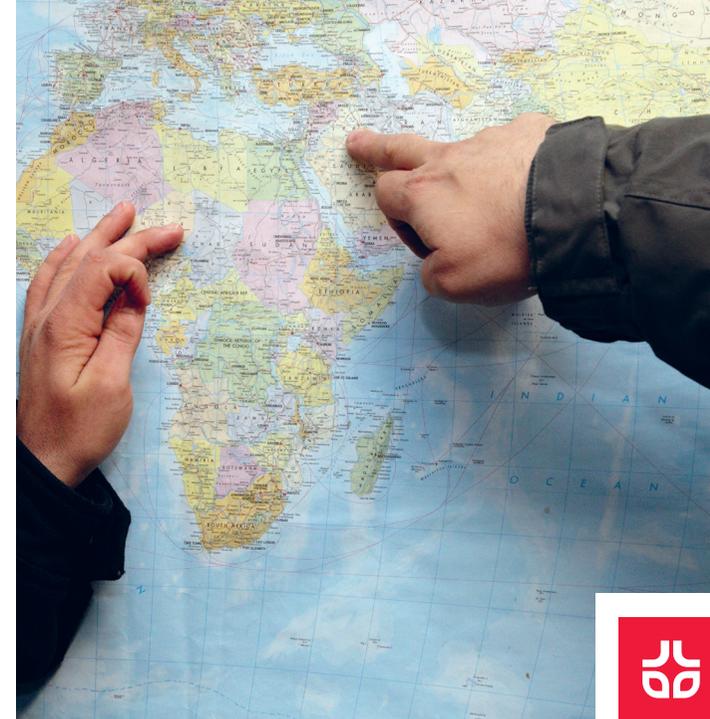
CARITAS Vaud

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

SOS-Asile Vaud

ZEW
CERTIFIÉ

Février 2018



HEKS
EPER

SAJE Service d'Aide Juridique aux Exilé-e-s

Informez, orientez et défendez les personnes
requérantes d'asile dans le canton de Vaud

HEKS
EPER

ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

Chemin de Bérée 4A Tél. 021 613 40 70
Case postale 536 info@eper.ch
1001 Lausanne www.eper.ch
CP 10-1390-5 mention «SAJE»

Le SAJE en un coup d'oeil

De nombreuses personnes sont contraintes de fuir leur pays d'origine pour échapper à la violence, à la torture, voire à la mort, au manque d'infrastructure médicale ou de personnel soignant qualifié, à la pauvreté ou à l'impossibilité de se construire un avenir décent. Le terme de leur exil est parfois la Suisse, où elles demandent l'asile.

La Loi sur l'asile ne permet toutefois pas à l'ensemble de ces personnes demandeuses d'asile de pouvoir prétendre au statut de réfugié ou à une admission provisoire. La procédure d'asile est complexe et se veut rapide. Il est donc nécessaire que ces personnes soient informées, orientées, conseillées et défendues juridiquement. Cela est d'autant plus vrai que la conséquence d'une décision négative est le renvoi, parfois forcé, de ces personnes.

Les requérants d'asile doivent pouvoir bénéficier de conseils et d'une défense juridique accessibles et de qualité au nom du respect des droits humains et des valeurs de l'Etat de droit.

Les points forts du projet

1. Défense juridique professionnelle et accessible

Le SAJE offre une défense professionnelle financièrement accessible aux personnes requérantes d'asile qui séjournent au centre d'enregistrement et de procédure de Vallorbe ou qui sont attribuées au canton de Vaud.

2. Respect des droits humains pour tous

Le projet base son action sur le respect des principes de l'Etat de droit et les droits humains. Le SAJE permet aussi aux personnes les plus démunies de bénéficier de cette protection.

3. Régularisation des personnes migrantes en vue de leur intégration en Suisse

Les juristes du SAJE aident les personnes déboutées ou celles titulaires d'un livret F séjournant depuis de nombreuses années en Suisse à être régularisées. Le SAJE participe ainsi à l'effort d'intégration des migrants.

4. Respect de la dignité

En aidant concrètement les personnes à l'aide d'urgence, le SAJE met tout en œuvre pour que la dignité de ces personnes comptant parmi les plus précarisées soit respectée.

